

PROJET D'ANIMATION

2024
2025

Cette année, la mascotte « Stitch » emmènera les enfants à la découverte de l'univers magique des **contes et légendes d'Orient**.

Au fil des saisons, un univers fantastique prendra forme dans les locaux de l'ALAE. Notre équipe d'animation proposera sur les temps du matin, midi et soir, des activités autour de cette thématique. Ce projet vise à favoriser, par le biais du jeu et du loisir, le **développement de l'enfant dans le collectif**, son **autonomie** et la **sociabilisation**.

Cette année dans l'ensemble du service Enfance, l'accent sera mis sur l'**égalité garçon/fille** et sur la sensibilisation au **développement durable**. Des événements festifs rythmeront l'année et permettront de partager avec vous, parents, la vie de vos enfants à l'école.

Vous pouvez fournir un objet transitionnel (doudou) pour faciliter l'arrivée à l'école de l'enfant et pour l'endormissement s'il fait la sieste (pas d'objet bruyant ou dans une matière trop dure).
Merci de penser à mettre son nom et prénom sur l'ensemble des affaires pour limiter les pertes.
Pour le restaurant scolaire, merci de bien vérifier que votre enfant est inscrit sur le bon régime alimentaire. Nous sommes à votre disposition le **matin** et le **soir** pour échanger avec vous, alors n'hésitez pas.



**Pauline
MASSOU**

Directrice de
l'ALAE maternel



**Temps
d'Activités
Périscolaires**

Les TAP sont des temps d'activités organisés par la commune, encadrés par des intervenants extérieurs et des animateurs de l'ALAE.

Ils visent à favoriser l'**accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques, sportives...**
Des ateliers de jardinage, danse, cuisine, cirque, rugby, musique, gym... sont proposés aux enfants.

Les TAP sont organisés le mercredi de 11h à 12h.

L'inscription sur ce temps d'activité comme pour l'ALAE est **obligatoire** (sur le Portail famille). Des projets spécifiques, avec parfois la présence d'intervenants extérieurs, sont mis en place. Ils peuvent être limités en fonction du nombre de participants ou de l'âge des enfants. Une **fiche d'inscription** présentant les projets sera remise, entre chaque période de vacances, dans les cahiers de liaisons de l'école afin de prévenir les enfants et leurs familles en amont.

Le planning des TAP vous sera communiqué à partir du mois de novembre.

Livret d'accueil

ALAE MATERNELLE à destination des familles

2024-2025



Vos contacts

Mme Pauline MASSOU - directrice de l'ALAE

☎ 07 82 69 24 65 (ou 09 72 61 70 05)

✉ alp.maternelle@ville-baziege.fr

Service Enfance - inscription & facturation

✉ enfance@ville-baziege.fr

L'inscription est obligatoire pour tous les temps d'accueil périscolaire sur le Portail famille.

Pour toutes questions, veuillez vous adresser à Mme MASSOU.



Ville de
BAZIEGE

ALAE

Accueil
de Loisirs
Associé
à l'École



QU'EST-CE QUE C'EST ?

L'ALAE n'est pas une garderie mais un accueil de loisirs associé à l'école. Ce temps est encadré par des animateurs et des ATSEM diplômés et/ou formés qui proposent des activités construites et travaillées pour répondre aux besoins de chaque enfant.



À QUOI ÇA SERT ?

La volonté de l'ALAE est d'**offrir aux enfants des conditions d'accueil respectant leur rythme et leurs besoins**. Un partenariat, au quotidien, est établi avec l'équipe enseignante pour favoriser la complémentarité éducative. Les différentes actions menées tout au long de l'année répondent aux objectifs du projet pédagogique de l'ALAE et du **projet éducatif territorial** de la commune (PEDT).



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- **Accompagner l'enfant** dans sa construction individuelle dans le collectif
- **Promouvoir la citoyenneté** et l'écocitoyenneté
- **Favoriser la co-éducation** avec l'ensemble des adultes présents autour de l'enfant

L'ALAE veille à ce que chaque enfant puisse s'épanouir individuellement et au sein du groupe, tout en véhiculant des valeurs de respect, de tolérance, de partage. Toute l'année, l'équipe d'animation propose un panel d'activités à partir des demandes et des besoins des enfants : activités sportives, manuelles, d'expression, jeux collectifs...

HORAIRES D'ACCUEIL

7h30-8h45

Accueil du matin

Dès 7h30, les enfants sont accueillis dans les locaux de l'ALAE **de façon échelonnée**. Du matériel pédagogique (jeux, livres...) est mis à disposition des enfants pour un **réveil en douceur** et à leur rythme.

12h-13h50

Pause méridienne

Accompagnement des enfants pendant le **repas de 12h à 12h50**. Après le repas, les enfants de petite section (et certains de moyenne) sont accompagnés à la sieste.

L'équipe d'animation propose aux enfants de moyenne et grande sections des **activités en lien avec le projet d'animation**.



16h30-18h30

Accueil du soir

Le départ des enfants se fait de manière échelonnée à partir de 16h45.

- **De 16h30 à 17h** : Goûter fourni par la famille
- **De 17h à 18h30** : L'équipe d'animation mène des activités propices à la détente et à la découverte
- **De 18h15 à 18h30** : Retour au calme

FONCTIONNEMENT

Un dossier d'inscription est à remplir.

Le règlement intérieur est à lire et à signer.

L'inscription sur l'ensemble des temps périscolaires est obligatoire sur le Portail famille.

Pensez à y indiquer tout changement.

Les accueils du matin et du soir se déroulent dans les locaux de l'ALAE de l'école maternelle.

RESTAURATION SCOLAIRE



Le repas sont pris de 12h à 12h50 en service à table. Tout repas commandé sera facturé s'il n'a pas été décommandé la veille avant 9h30.

Les démarches s'effectuent via le Portail famille.

| Tranche | Quotient familial | Tarif repas sco. | Tarif ALP midi | Tarif ALP matin + soir à la 1/2 h |
|---------|-------------------|------------------|----------------|-----------------------------------|
| 1 | 0-400 | 0,65 € | 0,22 € | 0,35 € |
| 2 | 401-500 | 0,85 € | 0,22 € | 0,35 € |
| 3 | 551-700 | 0,90 € | 0,22 € | 0,35 € |
| 4 | 701-850 | 0,95 € | 0,22 € | 0,41 € |
| 5 | 851-1000 | 0,98 € | 0,22 € | 0,41 € |
| 6 | 1001-1125 | 2,80 € | 0,22 € | 0,41 € |
| 7 | 1126-1250 | 3,30 € | 0,22 € | 0,41 € |
| 8 | 1251-1375 | 3,85 € | 0,22 € | 0,47 € |
| 9 | 1376-1500 | 4,30 € | 0,22 € | 0,47 € |
| 10 | 1501-1700 | 4,95 € | 0,22 € | 0,47 € |
| 11 | 1701-1900 | 5,20 € | 0,22 € | 0,47 € |
| 12 | > 1901 | 5,40 € | 0,22 € | 0,47 € |

FACTURATION



La facturation des temps ALAE s'effectue en même temps que celle de la restauration scolaire.

La première demi-heure (16h30-17h) est gratuite.

La facture comprenant le nombre d'heures de présence est émise à chaque période de vacances.